

Réf: Dossier N° 148852

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TANAH BIO-TECH »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON, CARREFOUR
SAPH , VILLAGE AYEWAI, derriere la cite colas, Lot 166, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 04 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TANAH BIO-TECH »

Objet : BTP, TERRASSEMENT, VIABILISATION, LOTISSEMENT, BORNAGE, POSE DE POTEAUX ELECTRIQUES, ELECTRIFICATION, BATIMENTS, COMMERCIALISATION DE PRODUITS VIVRIERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON, CARREFOUR
SAPH , VILLAGE AYEWAI, derriere la cite colas, Lot 166, Ilot 27

Dirigeant(s) : M COULIBALY TANA SIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05680 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°51688/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

